
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,
et le 21 novembre à vingt heures trente

Les adhérents se sont réunis en Assemblée Générale à la salle Corraze, sur convocation faite par le Président, en date du 29 octobre 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant en entrant en séance.

Monsieur Thierry BRICK président de l'Association Comité de la Terrasse, préside la séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les adhérents présents, représentés ou ayant voté par correspondance, permettent de délibérer conformément à l'article 9 des statuts.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des adhérents :

- Le bilan comptable de l'exercice 2017 / 2018
- Le rapport d'activités,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le Président déclare que le rapport d'activités, la liste des adhérents, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des adhérents, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant relevant de l'Assemblée générale ordinaire.

Rapport d'activités.
Rapport moral et financier 2017/2018.
Vote des résolutions

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport d'activités et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Résolution N° 1

Approbation du rapport d'activité

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le rapport d'activité du Conseil d'Administration de l'Association pour l'exercice 2017/2018

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2

Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après en avoir entendu lecture du rapport du trésorier, approuve les comptes et décide d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau..

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3

Quitus aux administrateurs

Après avoir entendu le rapport moral et financier, donne quitus aux administrateurs pour l'exercice 2017/2018

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Il est fait appel au volontariat pour le renouvellement des membres du conseil d'administration :

Sont élus :

Nicole Bidon, 20 rue de Dakar, 31500 Toulouse,

Gérard Vaysse, 13 rue du Villaret, 31500 Toulouse,

Sont renouvelés :

Granet Christian, Granet Suzanne, Laporte Pierre, Lesca Claire.

Le nouveau conseil d'administration est ainsi composé des personnes suivantes :

BIDON	Nicole	HEBERT	Philippe
BRICK	Marie-Françoise	HEUDE	Simone
BRICK	Thierry	LAGO	Simone
CROS	Hélène	LAPORTE	Pierre
COBENA	Betty	LARROCHE	Gérard
DOUMERC	Monique	LESCA	Claire
DURY	Michèle	POUGET	Françoise
FAURE	Christiane	POUGET	Michel
GRANET	Christian	ROUDIE	Odile
GRANET	Suzanne	SANCHIZ	Jeanine
JUNQUERA	Cathy	VAYSSE	Gérard
MAYONOVE	Christian	VERGNES	Patricia

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné sur le registre des assemblées générales.

Le Président Thierry BRICK	Scrutateur Monique DOUMERC
--------------------------------------	--------------------------------------

